

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 21 (1883)  
**Heft:** 37

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-187827>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

regrets, car leurs rapports avaient toujours été très rares et empreints d'une certaine froideur.

M. Blavigny (ainsi se nommait-il) avait légué à son neveu, Raymond Marcellis, un beau domaine dont celui-ci allait prendre possession.

Tandis qu'un fougueux attelage l'emportait dans l'espace, le jeune officier rêvait à ce hasard de la destinée qui faisait de lui le propriétaire d'un château seigneurial autrefois possédé par une puissante famille. Toutefois il y pensait sans envirrement, car il avait une âme élevée, et n'était pas un de ces hommes qui font consister le bonheur uniquement dans la possession de la richesse. Il aimait par-dessus tout sa profession, et tenait de ses parents une fortune qui avait jusque-là suffi à ses désirs.

Au bout de deux heures, la voiture s'engagea dans une belle et large avenue ; puis le château apparut aux regards de Raymond.

Déjà il l'avait vu dans son enfance ; mais on eut pu croire qu'il l'apercevait pour la première fois, tant il le contemplait avec une avide curiosité. Le vieux manoir avait certes grand air avec ses crénaux, ses hautes tourelles et sa façade aux vastes proportions.

Un vieillard, debout sur le perron, attendait le jeune officier, et à sa descente de voiture il alla avec empressement à sa rencontre.

Raymond lui tendit cordialement la main.

— Soyez le bienvenu, monsieur, dit le vieillard avec déférence, je suis fort heureux de vous voir.

— Et moi également, monsieur Morand, reprit aussitôt le jeune homme, vous êtes pour moi une ancienne connaissance.

— Je me rappelle vous avoir vu, il y a une dizaine d'années, vous étiez alors un collégien plein de gaieté et de bonne humeur.

— La gaieté s'est un peu envolée, car depuis lors j'ai assisté à de bien terribles événements.

— Oui, sans doute, nous venons de traverser un temps fort triste pour tous ceux qui aiment leur pays. Je sais que pendant la guerre vous vous êtes conduit en héros ; votre oncle nous a parlé de cela ; il était fier de vous.

— J'ai fait tout simplement mon devoir.

— Vous êtes modeste ; mais j'ai entendu dire qu'à Bapaume, par exemple, vous avez montré une intrépidité sans égale.

— Nos braves marins combattaient à mes côtés ; leur exemple m'électrisait ; d'ailleurs, il me semblait qu'il y avait là pour la France une question de vie et de mort ; cette pensée était certes de nature à enflammer mon ardeur.

Tout en parlant ainsi, les deux interlocuteurs avaient pénétré dans une vaste salle du rez-de-chaussée. Bientôt ils s'assirent devant une large cheminée où d'énormes morceaux de bois flambant joyeusement, faisaient éprouver une douce impression de bien-être, car le jour touchait à sa fin et une fraîcheur pénétrante se répandait dans l'atmosphère.

— Maintenant, dit Raymond, parlons un peu de mon oncle, si vous le voulez bien. Il est mort bien jeune encore, et j'en ai été surpris, car je l'ai connu autrefois robuste et vigoureux.

— M. Blavigny avait à peine quarante-six ans ; mais ce sont les chagrins qui l'ont tué.

— J'ai appris en effet qu'il a eu beaucoup de malheur.

— C'était lamentable. D'abord il possédait une grande fortune ; or, il y a trois ou quatre ans, il en a perdu une partie qu'il avait compromise dans des spéculations sur lesquelles il comptait pour l'augmenter encore. Cette catastrophe a été pour lui un cruel chagrin ; toutefois il lui restait un beau domaine qui est d'un bon rapport,

car plusieurs fermes en dépendent ; il en aurait certainement trouvé un prix élevé s'il avait voulu le vendre.

« Peu de temps après, sa fille, jolie enfant de dix ans, fut en deux jours emportée par le croup. Mme Blavigny fut pour ainsi dire folle de douleur ; sa santé avait toujours été très délicate ; à partir de ce moment, elle ne fit plus que languir, et bientôt elle alla rejoindre son enfant tant regrettée.

» Il restait à M. Blavigny un fils de quinze ans, intelligent et beau, qui était son espoir, sa consolation. Le voilà tout à coup atteint d'une fièvre typhoïde ; dès le premier instant, le malheureux père s'est écrié : « Mon fils est perdu, la science des médecins sera impuissante pour le sauver. »

» Eh bien ! monsieur, cette prédiction s'est réalisée. Comment donc aurait-il pu résister à tant de souffrances ?

— Tout cela était bien triste en effet. Lorsque j'ai appris ces douloureux événements, j'aurais voulu apporter des consolations à mon oncle ; mais il m'a été impossible d'obtenir un congé ; d'ailleurs j'étais loin de prévoir sa fin prématurée.

— Nul ne s'y attendait ; mais il était atteint d'une maladie de cœur qui tout à coup a fait de rapides progrès. Il a vécu bien tristement pendant la dernière année de sa vie ; il ne recevait presque personne et passait ses journées dans l'isolement, errant çà et là dans ce grand château désert. Il se renfermait dans un mutisme presque absolu ; aussi je pensais bien que les choses ne pouvaient pas durer longtemps comme cela.

(A suivre).

*A propos de prunes* mal mûres confisquées dernièrement sur divers marchés, on écrit de Berne aux *Feuilles d'hygiène*, paraissant à Neuchâtel, ces curieux renseignements :

« On serait étonné si on savait tout ce qui se passe. Dans quelques localités du canton de Berne, il existe une coutume fort désagréable pour ceux qui sont obligés d'acheter du fruit au marché. Les paysans, pour ne pas perdre de temps, ramassent leurs prunes en une fois et se hâtent de trembler les pruniers afin d'arriver sur le marché avec des primeurs. Et comme dans le tas il y a beaucoup de prunes qui ne sont pas mûres, ils les mettent le matin dans leurs lits, entre les draps encore tout chauds. Les fruits, sous l'influence de cette douce température, achèvent leur maturité, et ceux qui s'en régalaient ensuite ne se doutent guère d'où leur vient leur couleur attrayante.

Ce procédé est connu dans toute la Suisse ; c'est ce que les enfants appellent *bon...ner* les fruits. »

Toutes les femmes de l'univers sont coquettes, et cherchent à dissimuler leur âge ; il n'y a guère que les Japonaises qui fassent exception à cette règle.

Non-seulement leur coiffure sert à indiquer leur âge, mais encore à désigner les filles à marier, les veuves consolées et les inconsolables.

Les fillettes à partir de neuf ans portent leurs cheveux entrelacés d'un crêpe rouge, en demi-cercle derrière la tête ; le devant est laissé nu, sauf deux boucles de chaque côté du front.

Les demoiselles à marier se coiffent très haut sur le devant de la tête et tressent leurs cheveux en forme d'éventails et de papillons, les sèment de cordes d'argent ou de boules richement colorées.

Une veuve qui cherche un second mari, tord ses cheveux autour d'une épingle en écaille placée horizontalement derrière la tête.

Celle qui entend rester fidèle au mort, coupe ses cheveux court et les peigne en arrière, sans aucun ornement ni séparation.

On rencontre très peu de femmes coiffées ainsi.

#### Recettes.

*Crème de vanille.* — Liqueur exquise que l'on obtient en faisant infuser pendant une heure dans deux litres d'alcool quatre goussses de vanille coupées en petits morceaux. On y ajoute 2 kilos de sucre fondu dans un litre et demi d'eau et on agite; puis on met en bouteilles.

*Le punch* est une bonne liqueur lorsqu'on n'en abuse pas. Il doit se faire ainsi: Faire infuser dix grammes de thé noir dans 250 grammes d'eau bouillante; ajoutez 250 grammes de rhum, 100 grammes de sucre, un citron entier coupé par tranches. Faites chauffer au bain-marie ou faites flamber. On peut, suivant les goûts, augmenter un peu la proportion du sucre ou du rhum.

*Réponse au problème précédent:* Les deux Arabes et l'étranger, ayant diné ensemble avec 8 fruits, chacun a mangé, pour sa part  $\frac{1}{3}$ , soit 2 fruits et  $\frac{2}{3}$ . — Amri, en donnant 5 fruits a contribué au dîner de l'étranger pour 2 fruits  $\frac{1}{3} = \frac{1}{3}$ ; et Zamri, en en donnant 3, pour  $\frac{1}{3}$ . Donc Amri doit recevoir 7 pièces d'or et Zamri 1.

Nous avons reçu 21 réponses, dont 18 justes, et le tirage au sort a donné la prime à M. Eug. Bastian, au Grenet, près Forel (Lavaux).

#### Problème.

Un jeune homme se promène dans les environs de Bex. En passant devant un beau châtaignier, il aperçoit sur ses branches un grand nombre d'oiseaux qu'il interpelle en disant: « Hé ! la haut !... Je pense que vous êtes au moins une centaine ?... » Non, répond un pinson, si nous étions deux fois autant que nous sommes, plus la  $\frac{1}{2}$ , plus le  $\frac{1}{4}$ , du nombre que nous sommes, plus 1, nous serions 100.

Combien y avait-il d'oiseaux sur l'arbre ?

*Prime:* 100 cartes de visite.

Voici la liste des chansons à deux voix contenues dans la IV<sup>e</sup> partie du *Chansonnier vaudois* de M. Détréaz :

La Suisse au bord du lac; — L'exilé suisse; — Les souvenirs d'enfance; — Le champ du repos; — Mon Helvétie; — La patrie des hirondelles; — Les oiseaux voyageurs; — Regret et espoir; — Mon hameau; — Le marin Breton; — Le petit mousse; — Naples; — La berger d'Isenau; — La châtelaine d'Aigremont.

Notre supplément de ce jour contient un bulletin de souscription pour cet ouvrage, qu'il suffit de détacher et de jeter à la poste après l'avoir affranchi avec un timbre de 2 centimes.

*Dons précédents en faveur des victimes d'Ischia.* fr. 10  
Un pensionnaire du Moléson . . . . . 2

#### Boutades.

Le professeur du petit Samuel l'invite à lui conjuguer le verbe *recevoir*. L'enfant, sans hésiter un seul instant :

Je reçois  
Tu paies  
Il paie  
Nous recevons  
Vous payez  
Ils ou elles paient.

Petit tableau du boulevard parisien :

Un pochard, endormi sur un banc, est réveillé par la pluie.

Il regarde autour de lui: le scintillement des lumières sur le trottoir humide et sa raison quelque peu dérangée lui donnent l'illusion de l'eau.

— Tiens ! la mer, dit-il.

Et il se jette sur le pavé, croyant prendre un plongeon.

Fortement contusionné, il se relève, et d'un air étonné :

— Elle est gelée !

Nous remarquons dans les règlements d'un des grands établissements de crédit du pays, la disposition naïve qui suit :

« La banque s'interdit toute opération présentant des chances de pertes. »

Trop heureux actionnaires, vous avez confié vos intérêts en bonnes mains.

L'ami Bernard se trouve nez à nez avec l'ami Simon au tournant d'une rue :

— Tiens, quel heureux hasard, depuis le temps que nous ne nous sommes vus ! Et ça va toujours bien chez toi ?

— Heu ! pas mal. Justement je parlais de toi avec ma femme, pas plus tard qu'hier, à propos de ces quatre mille francs que tu me dois.

— Oui, je sais bien ; mais rien ne presse.

— Si fait. Parce que, vois-tu, je songe à marier ma fille, et tu comprends qu'on a besoin de son argent.

— C'est trop juste. Et combien lui donnes-tu de dot ?

— Dix mille francs.

— Eh bien, pour tout arranger, compte-moi encore six mille francs, j'épouse ta fille et nous serons quittes

Baptiste remonte de la cave avec une bonne vieille bouteille de vin qu'il tient soigneusement couchée.

Monsieur : Tu ne l'a pas secouée ?

Baptiste : Oh non ! mais c'est bien facile.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie.